

F-Secure milite pour la création d'une police du web

Dans [son dernier bilan](#) sur les menaces du web, l'éditeur F-Secure souligne **combien il est difficile de poursuivre en justice les cybercriminels**.

Le problème est double : il faut tout d'abord les trouver, ce qui est parfois ardu. Une fois pris la main dans le sac, le fait que les cybercriminels agissent au niveau mondial, mais soient jugés par un tribunal local peut parfois jouer en leur faveur. Le rapport trimestriel de F-Secure donne quelques cas de ce genre de dysfonctionnements.

L'éditeur milite donc pour la création d'une police du web, capable de coordonner ses efforts au niveau international. **Mikko Hyppönen** directeur des laboratoires de recherche chez F-Secure déclare : *« Internet n'a pas de frontière et la criminalité en ligne est presque toujours internationale. En parallèle, les autorités policières de la plupart des pays ne disposent souvent que de ressources limitées pour les enquêtes. Nous devrions envisager la création d'une version en ligne d'Interpol – « Internetpol » – spécifiquement chargée d'enquêter et de cibler le sommet de la chaîne criminelle. »*

Il ajoute que *« l'action des organisations non gouvernementales n'est plus suffisante »*. Il précise enfin que **les éditeurs d'antivirus et les compagnies de sécurité ne peuvent pas et ne doivent pas avoir ce rôle**. *« Notre but est de protéger les ordinateurs de nos clients. »*